

**LISTE DES DELIBERATIONS PRISES LORS DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 8 JUIN 2023 à 20 H 00**

CONVOCATION DU 02 JUIN 2023

ORDRE DU JOUR

Avenant au marché de la boulangerie – Lot 2- Gros-œuvre et maçonnerie

Quorum :
Nombre de conseillers : 14
Présents : 9
Excusés : 5 dont 2 procurations
Absents : 5

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi huit juin à vingt heures, le conseil municipal de la commune d'Unverre, légalement convoqué s'est réuni en Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Mme Marie-Dominique PINOS, Maire**.

Étaient présents :

M. Nicolas LIGNEAU, Mme Céline SAINT LO, Mme Maryvonne THOUSEAU, M. Pascal BULOIS, M. Vincent NOUVELLON, M. Laurent PIAUD, Mme Stéphanie HOUSSAYE, Mme Émilie DAVIGNON formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : M. Anthony FURET (*pouvoir à Marie-Dominique PINOS*), M. Sébastien THIROUARD, Mme Aurélie LACROIX, Mme Patricia HUET et Mme Laëtitia RAINOT-VALLÉE (*pouvoir à Mme Émilie DAVIGNON*)

Mme Laëtitia RAINOT-VALLÉE a été élue secrétaire de séance.

- *La réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements supprime le compte rendu de conseil municipal. Celui-ci est remplacé par une liste des délibérations prises lors de la séance de conseil municipal, le procès-verbal sera publié au prochain conseil municipal.*
- *Conformément à l'article L.2121-25 modifié du CGCT, la liste des délibérations, examinées par le conseil municipal, doit être affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le conseil municipal.*
- *Les délibérations sont consultables en mairie.*
- *Le procès-verbal du conseil municipal sera diffusé dans un délai d'une semaine après la prochaine séance, lorsque la lecture et acceptation de celui-ci par les membres du conseil municipal aura eu lieu.*

			POUR	CONTRE	ABSENTION
23-36	Marché public – Avenant n°1 – lot n°2 – Démolition – Gros œuvre.	A l'unanimité	11	-	-

Prochaine séance le **20 juin 2023** à 20h30

Séance levée à 20 h 50

